

## L'évolution du système coton au Mali

Michel Fok

Les réalisations obtenues dans la zone dite du Mali Sud, encadrée aujourd'hui par la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT), sont intéressantes bien au-delà de la simple progression de la production de coton (figure 1). À titre indicatif, la culture attelée est pratiquée par plus de 75 % des exploitations et l'approvisionnement en matériel pour ce type de culture est transféré aujourd'hui à une association de forgerons ruraux ; quant aux associations villageoises (AV), elles assurent la commercialisation de 80 % de la production cotonnière de la zone.

Ces acquis ont conduit à des appréciations élogieuses, évoquant le coton comme « îlot » de progrès, de productivité ou de modernité [1-3], ou encore de « success story » [4]. De manière moins normative, certains auteurs [5] attribuent au coton le processus d'accumulation (de capital) par les paysans.

Cependant, les limites perçues par d'autres auteurs ont conduit à des critiques négatives. On a attribué au coton la responsabilité du processus de développement des cultures extensives [6] et de l'accentuation du phénomène de différenciation entre les exploitations paysannes [7, 8]. Le caractère minier de la

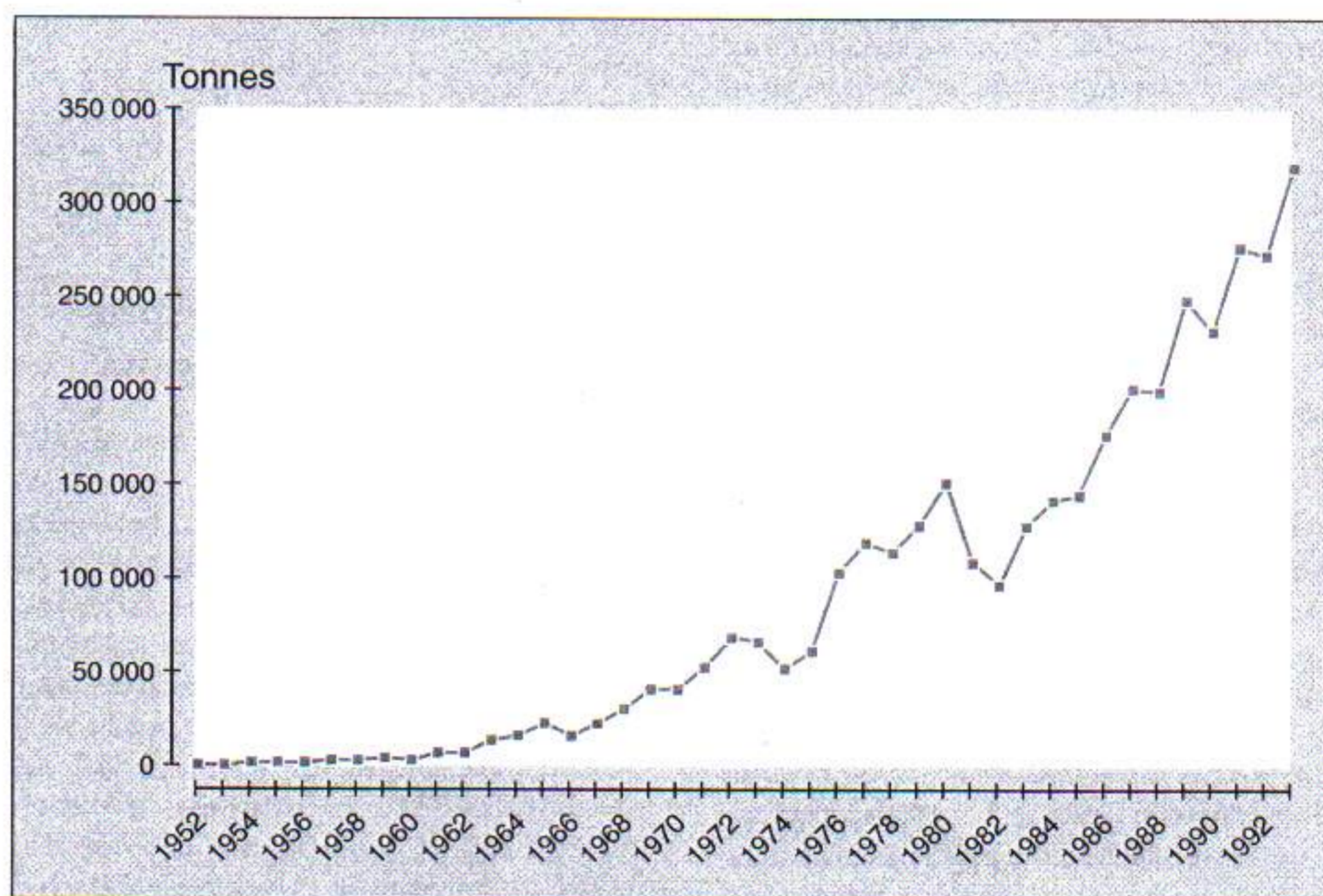


Figure 1. Évolution de la production de coton-graine au Mali (d'après les rapports annuels de la CFDT et de la CMDT).

Figure 1. Patterns of seed cotton production in Mali.

production cotonnière a été signalé [9] et la réelle appropriation par les paysans de la formule AV mise en doute [3, 10]. Même si ces critiques ou restrictions paraissent fondées, il semble qu'elles ne soient pas dénuées de références normatives.

On n'a pas tenté de relier les aspects positifs perçus et les aspects négatifs dénoncés. Le manque de grille de lecture globale du système coton (entendu

comme l'ensemble des acteurs impliqués de manière opérationnelle ou institutionnelle dans toutes les activités liées à la production et à la valorisation du coton) est manifeste.

Notre recherche vise à proposer une telle grille. Nous avons procédé à la validation de l'hypothèse retenue en la confrontant aux faits historiques de près d'un siècle, et nous avons tenté de montrer son intérêt dans le domaine de la politique agricole.

M. Fok : Cirad-CA, BP 5035,  
34032 Montpellier cedex 1, France.

Tirés à part : M. Fok

## Contradictions/ résolutions : influx du système coton

Nous formulons l'hypothèse que l'évolution du système coton est le résultat d'une succession de « contradictions » et de solutions apportées ou non pour les résoudre (que nous appellerons par la suite « résolutions »). Par « contradiction », nous entendons le non-recouvrement des intérêts ou des objectifs des acteurs à un moment donné, dans une situation donnée. Par « résolution », nous signifions l'émergence d'une situation nouvelle au sein de laquelle chacun des acteurs peut poursuivre ses objectifs propres [11].

Toute contradiction n'est cependant pas forcément résolue. Dans ce cas, la dynamique d'ensemble marque le pas et les objectifs affichés de certains acteurs ne peuvent être atteints. La dynamique est alors faite d'avancées et de reculs, une avancée ne préservant pas d'un recul ultérieur, et un recul n'hypothéquant pas les chances d'une avancée prochaine.

Par ailleurs, il n'y a pas d'unicité de solution à une contradiction, car il suffit qu'elle soit acceptable par l'ensemble des acteurs. Acceptable seulement et non optimale, la solution retenue ne préserve dès lors pas de l'émergence de contradictions ultérieures [12]. De ce fait, la dynamique semble contenir l'influx pour son évolution future. C'est notamment le cas lorsque des acteurs, non perçus à un certain moment, profitent de la situation nouvelle pour se faire voir, afin que leurs intérêts soient pris en considération.

L'indéterminisme de la dynamique est ainsi de règle, ce qui enlève tout fatalisme dans la séquence de la succession des contradictions et de leur résolution. Ceci différencie notre démarche d'une vision marxiste par la reconnaissance de la liberté de manœuvre de chaque acteur et de sa « rationalité limitée » [13, 14].

Suivant notre hypothèse, la réalité observée à un moment donné est le résultat direct des solutions apportées ou non aux contradictions antérieures. Elle contient les germes d'évolution sous la forme de contradictions latentes. Le caractère opérationnel de notre démarche en politique agricole est alors manifeste, en posant l'identification des contradic-

tions comme préalable à toute formulation de politique.

Notre définition du système coton intègre les acteurs décideurs, dont la caractéristique de décision confère une position d'acteurs dominants. L'abus de cette domination a souvent prévalu dans l'histoire du développement de la production cotonnière au Mali.

## L'histoire des résolutions des contradictions du système coton

Le système coton existait bien avant l'arrivée des Français dans la contrée relevant de l'ex-Soudan français et devenue depuis le Mali [6, 15]. C'est cependant à partir de la colonisation que ce système local préexistant allait subir les chocs exogènes, résultant de la recherche de solutions aux contradictions perçues par certains acteurs en France.

### Un demi-siècle de mépris des intérêts des paysans

L'insuffisance de l'offre de coton sur le marché international après la guerre de Sécession en Amérique incita à diversifier les sources d'approvisionnement et à considérer la production des colonies françaises [16]. Les pouvoirs publics demeurèrent passifs tandis que des acteurs privés firent preuve d'initiative : c'est en 1862 que les frères Siegfried, fondateurs de ce qui est devenu aujourd'hui la Compagnie cotonnière (commissionnaire de la vente de l'essentiel des productions de l'Afrique francophone aujourd'hui), installèrent un comptoir à Pondichéry pour alimenter l'industrie française en fibre indienne [17].

Le rétablissement de la production et de l'exportation américaines après la guerre civile fit cesser la crainte de la « famine du coton » [16], mais cette dernière resurgit avec le développement spectaculaire de l'industrie textile américaine dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle [18]. L'exploitation du coton localement produit dans les colonies africaines passa alors pour être la solution appropriée, aux yeux de toutes les puissances coloniales européennes, pour faire face à la

réduction du surplus exportable américain.

Dans l'ex-Soudan français, le Lieutenant-Gouverneur de Trentinian donna instruction en 1895 à ses administrateurs de porter attention à la production locale de coton [19, 20]. Le démarrage de la politique de développement du coton au Mali est ainsi daté.

De l'exploitation du coton localement disponible, on passait, dès 1898, à la production présentant les qualités requises pour l'exportation lorsque l'on dut tenir compte de l'exigence des industriels sur la longueur minimale des fibres. Cet ajustement conduisit le système local au contact de ce que nous appelons le système des promoteurs du coton africain, constitué d'industriels, d'investisseurs et de représentants des pouvoirs publics, coloniaux ou métropolitains, dont une émanation institutionnelle fut l'Association cotonnière coloniale, créée en 1903.

L'absence de stratégie définie, l'ignorance de la concurrence du marché local et le mépris des intérêts des paysans producteurs détournèrent ces derniers de l'adhésion à l'objectif de la production pour l'exportation. Face à cette contradiction, on usa d'abord du pouvoir institutionnel en rendant obligatoire la culture du coton en 1912 [19]. De là vient la dénomination « coton/culture du commandant ».

Avec les prix pratiqués sur les marchés administrés par le pouvoir colonial, le coton relevait de la corvée aux yeux des paysans [21]. Les quantités exportées restèrent faibles et le renforcement de la coercition suggéré par les acteurs industriels impliqués [7] n'y fit rien, démontrant ainsi la capacité de résistance des acteurs, même face à la trique.

Cet échec rendit les promoteurs du coton africain sensibles à la possibilité de la production en irrigation, vantée par Bélimé [22]. En dehors de l'illusion technique que cette solution faisait miroiter, y adhérer sonnait aussi comme une esquive à la résistance d'un système local, en cherchant à créer un système nouveau, dans un contexte aménagé à grands frais pour devenir ce qui sera l'Office du Niger. Ce changement de solution n'apportera pas les résultats escomptés : la production de coton sous irrigation n'a jamais dépassé 10 000 t/an, et disparaîtra en 1968.

L'absence des résultats escomptés d'une part, et, d'autre part, la croissance de l'offre sur le marché international au début des années 40 (progrès techniques

de production) enlevèrent tout intérêt à l'implication des industriels français pour la promotion du coton soudanais. L'exacerbation de la concurrence sur le marché des textiles faisait alors accorder plus d'importance au prix de la matière première qu'à son origine.

Pendant un demi-siècle, face aux contradictions perçues, les solutions retenues sans que les intérêts des paysans aient été considérés ne donnèrent pas les résultats attendus. Cela aurait pu sonner le glas du volontarisme pour le développement du coton, si ce dernier ne se révélait pas être la solution à une autre contradiction.

## Une nouvelle dynamique et ses embûches

L'importance du coton dans le déficit de la balance commerciale de la France pendant et après la Seconde Guerre mondiale (environ 20 % du déficit total) convainquit de l'importance d'une réelle production dans les colonies. Par ailleurs, la mise en œuvre de plans de développement économique et social dans les colonies, dont les charges récurrentes devaient être supportées par les territoires, rendit nécessaire le développement d'activités fiscalisables. Dans l'ex-Soudan français, où dominait l'activité agricole, seul le coton semblait présenter

des atouts, du fait de sa forte valeur à l'unité de poids, pour supporter les frais de transport [23].

C'est ce constat qui conduira à la création de l'Institut de recherche sur le coton et les textiles exotiques (IRCT) en 1946, puis de la Compagnie des textiles de l'union française en 1949, devenue un an plus tard la Compagnie française de développement des fibres textiles (CFDT).

La CFDT eut le mérite de tirer les leçons des échecs passés et sut expliciter une stratégie (figure 2) par rapport à laquelle peuvent se référer les diverses actions engagées à partir de 1952, y compris celles pour bénéficier du nécessaire soutien financier. Par la prise en compte des intérêts des producteurs, cette stratégie établira des relations de confiance, fera augmenter production et rentrées fiscales et rendra plus aisée l'obtention d'autres soutiens.

La mise en œuvre de ces actions ne garantit cependant pas contre des contradictions qu'il a fallu résoudre. L'agriculture moderne introduite par la CFDT posa des problèmes de gestion et de maintenance dès le milieu des années 60. La sous-utilisation de l'équipement fourni aux paysans, du fait des pannes non réparées à temps, risquait de mettre un terme au processus de modernisation. Une plus grande décentralisation des lots

complets de pièces de rechange ne suffisait pas à toucher tous les paysans et la circulation, dans les foires hebdomadaires, d'une camionnette chargée des pièces de rechange nécessaires ne comblait pas les besoins à couvrir entre deux foires.

C'est seulement après ces deux expériences que l'on songea aux forgerons villageois, après formation préalable, pour fabriquer certaines pièces et gérer des dépôts pour les autres. Ce fut le point de départ de ce qui deviendra la professionnalisation du monde rural qui a abouti aujourd'hui. Le cas évoqué met en évidence le rôle de l'apprentissage collectif (avec sa période de tâtonnement et son exigence en durée), dans l'invention d'une solution féconde en la matière.

La mise en œuvre des actions de la CFDT et les résultats palpables en termes de gain en revenu monétaire au profit des paysans aboutirent à une sorte de renversement de pouvoir entre les paysans et les moniteurs. Pour obtenir les semences et engrais, concrétisant le « droit de produire correctement le coton », on vit les paysans supporter des coûts d'opportunité en se déplaçant et en faisant la queue devant le magasin géré par le moniteur, sans que ce dernier respecte forcément son rendez-vous.

La détention des intrants, la gestion du crédit agricole face à des paysans illettrés

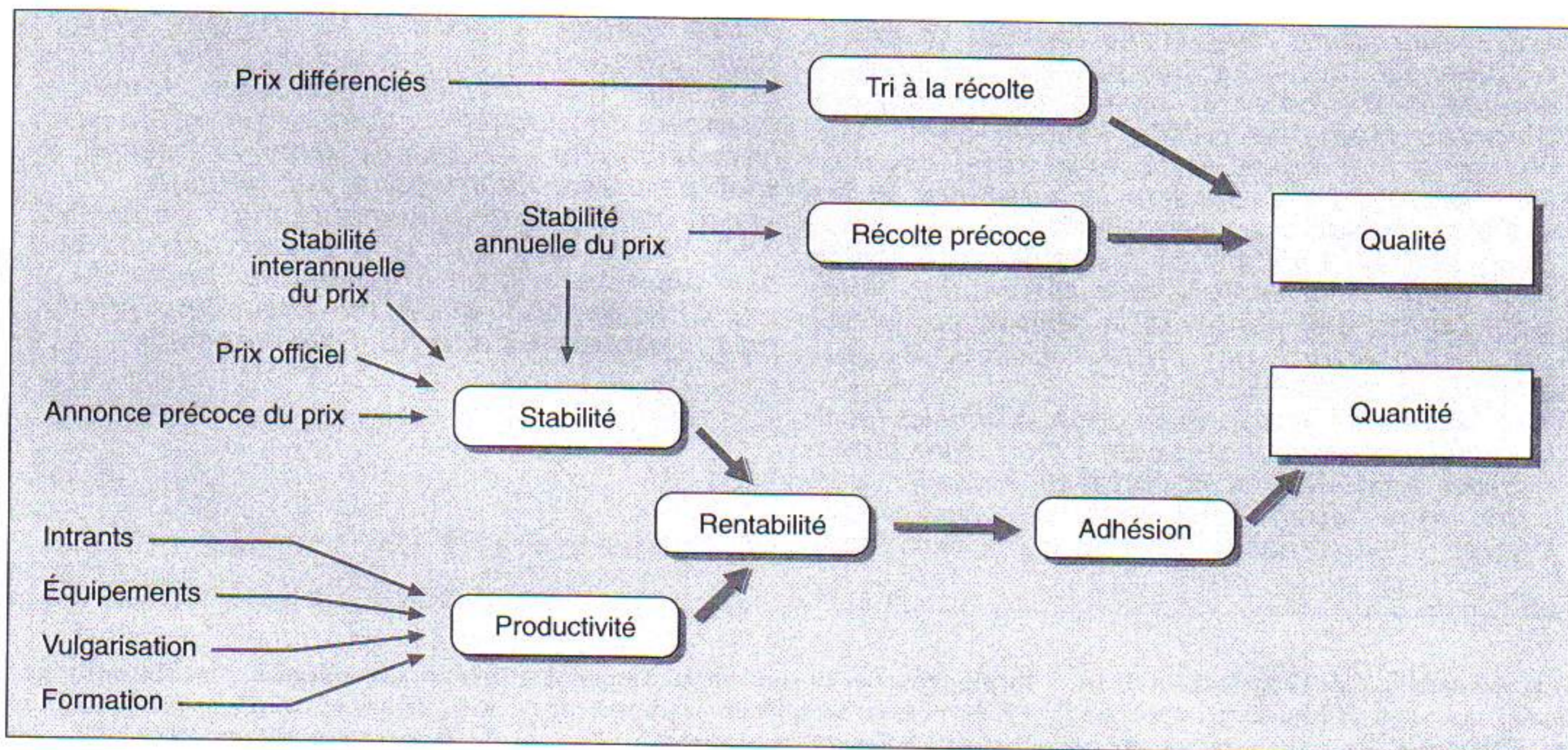


Figure 2. La stratégie mise en œuvre par la CFDT (d'après CFDT [24]).

Figure 2. Strategy implemented by the CFDT.

## Summary

### Patterns of cotton-production systems in Mali

M. Fok

*Producing cotton in southern Mali is often considered as heaven or hell. To avoid such extremes, we have tried to develop an overall view of the cotton-production system through time as the interaction of the various visible (i.e. perceived) players either directly or indirectly involved in it at any one moment.*

*We assumed the present situation evolved in Mali due to a chain of conflicting requirements and/or solutions. A conflicting requirement suggests that the various visible players involved in cotton production were unable to achieve their targets at the same time. Solving this meant creating fresh situations where each player can pursue its own targets. Conflicting requirements are not necessarily solved and the cotton system may move forwards or backwards. Similarly, there is no single solution to a given conflicting requirement. Progressing under acceptable conditions (not necessarily optimum), the cotton system has its own momentum. The momentum works particularly when invisible (i.e. unperceived) players take advantage of new opportunities to become visible and have their own interests taken into consideration. Finally, choosing a given solution to a conflicting requirement reveals the balance of power or alliances between the players involved. A change in the balance, sometimes for reasons divorced from the cotton system itself (e.g. changing ideologies as to what rural development should be), also acts as a catalyst in the system's dynamics.*

*Examined in the light of historical facts going back nearly one century, our assumption holds well. Cotton first appeared in Mali when its lack on the international market caused supply sources to expand.*

*The initial idea was to use cotton produced locally in former French colonies. When fibre length became a criterion of importance, however, peasants were required to produce cotton of the desired characteristics. This was the first mani-*

*festation of conflicting requirements in the cotton system.*

*During the first half of the 20th century, ignoring the peasants' interests led to failure in promoting the cotton crop. Neither violence nor the offer of irrigation had the desired effect.*

*Production began to rise to today's level from the second half of the 20th century (figure 1). This established Mali as the second main cotton-producing country in western and central Africa. Ensuring stable, attractive prices and improving ox-drawn agricultural productivity were the main incentives to turn peasants to cotton production. The above developments resulted from the ability to solve the conflicting requirements arising from the solutions decided upon.*

*By the end of the 60s, maintaining the machinery introduced for modernisation had become a major issue. Training local blacksmiths to do it was a satisfactory solution: today, a blacksmiths' trade association supplies peasants with equipment for ox-drawn agriculture. Similarly, the establishing of Village Association to manage the purchase of cotton seed and corresponding loans also restored the farmer's confidence.*

*New conflicting requirements are brewing. Solving them will affect the future of the cotton system. In today's situation, where peasants prefer short-term targets, putting liberal economic principles into practice has led to an extended cultivated area and reduced use of chemicals. Behaviour of this sort could damage sustainability. Alongside this, as more land is required for increasingly family-based farming, if the financial reward is insufficient, dissent could arise within the production units and lead to splits. If no measures are taken, improvements in productivity could suffer while such improvements are exactly what is needed to keep pace with international competition.*

*These conflicting requirements must be solved. They are already part of a power balance and new alliances will be forged either implicitly or explicitly depending on the prevailing ideologies in economics and rural development.*

*Cahiers Agricultures 1994 ; 3 : 329-36.*

et la responsabilité de l'appréciation de la qualité du coton (à laquelle est appliqué un différentiel de prix) confèrent à l'encadrement des pouvoirs dont certains de ses membres abusèrent. Des cas de malversation au détriment des paysans

furent dénoncés au cours de la campagne 1973-1974 et ébranlèrent le capital de confiance patiemment construit.

Face à cette nouvelle contradiction, on eut l'idée de transférer la gestion de crédit et la commercialisation du coton-

graine aux villageois préalablement formés, ce qui se concrétisa par la création de la première AV dès 1974-1975. Les paysans furent séduits, conscients de leur intérêt à s'affranchir de la dépendance d'une tierce partie pour ce qui

touche directement à leur revenu. Devant la nécessité de rétablir la confiance, la CMDT accepta l'idée à titre expérimental, tout en nourrissant l'espoir de réduire ainsi ses charges. Une invention aussi porteuse que la formule AV fut au départ le fruit d'une crise. La décision prise, dès 1976, de la généraliser dans la zone d'intervention apporta les moyens nécessaires pour affiner l'idée initiale, moyens que renforceront les bailleurs de fonds dès la première phase du projet Mali Sud confié à la CMDT, qui prit la relève de la CFDT en 1974-1975. Après une période de réticence, l'encadrement adhéra à la formule, lorsqu'il se rendit compte des possibilités de promotion ou de reconversion que la nécessaire formation préalable des paysans autorisait.

Des observateurs extérieurs traduisirent le succès de ce qui n'était que celui d'une externalisation de service, en volonté autonome de prise en charge du développement par les villageois. Cela incita à constituer un nouveau découpage d'encadrement, appelé zone d'animation et d'expansion rurale (ZAER), en regroupant plusieurs AV répondant à une grille de critères avec, comme objectif, l'idée de pousser plus loin le transfert des responsabilités aux paysans. Le partage de cet objectif par les bailleurs de fonds apportera les moyens à la deuxième phase du projet Mali Sud.

Le transfert a concerné en particulier le relevé statistique à réaliser à terme par un jeune alphabétisé au sein de chaque exploitation et sa centralisation par les équipes techniques villageoises de chaque AV. Le fait que toutes les exploitations ne disposèrent pas de jeunes alphabétisés fit retomber la responsabilité du relevé sur les équipes techniques qui se récrièrent devant l'alourdissement de leurs tâches [25].

La CMDT proposa alors d'augmenter les primes de commercialisation du coton dans les AV réunies en ZAER pour compenser le surcroît de travail, sans cependant s'occuper de la redistribution effective au sein des villages. La solution eut pour effet de faire taire les protestations. On constate cependant que la formule ZAER marque le pas et que les jeunes ne semblent pas enthousiastes pour apprendre à lire ou se former [26]. L'insatisfaction devant la rémunération perçue par les jeunes des équipes techniques villageoises et le refus de partage des dépositaires traditionnels du pouvoir que sont les anciens [27] n'incitent pas d'autres jeunes à acquérir de nouvelles

compétences. Il s'agit d'une situation d'acteurs non perçus et revendiquant de l'être.

Il est à noter que l'absence de souci de partage par les dépositaires traditionnels du pouvoir ne s'exprime pas seulement à l'encontre des jeunes. L'accapement des nouvelles formes de pouvoir résultant du fonctionnement des AV est à l'origine de vives dissensions conduisant à l'éclatement d'une AV en plusieurs dans un nombre croissant de villages.

## Les facteurs déterminant l'évolution future du système coton

En 1992, les paysans tentèrent de boycotter la commercialisation du coton produit et la constitution du Syndicat des producteurs de coton et de vivriers (SYCOV) donna un large écho à leurs revendications. La même année, le personnel des usines d'égrenage se mit en grève pour protester contre la primauté attribuée à la partie agricole au sein de la CMDT [28]. Ces événements, certes favorisés par le contexte politique, attes-

tent de contradictions majeures à l'état latent, facteurs de l'avenir du système coton.

Il est clair qu'il faudrait procéder, dans la formulation d'une politique agricole, à une identification la plus exhaustive possible de ces facteurs contradictoires pour disposer d'une vision plus complète de la réalité à un moment donné. Nous présentons ici quelques-unes des contradictions qui ont été traitées de façon plus approfondie par ailleurs [29].

## Contradiction entre objectifs et signaux économiques

Cette contradiction est la plus manifeste dans le cadre du volontarisme des décideurs en faveur de l'intensification des cultures : elle traduit autant le souci d'une amélioration de la productivité de la terre pour rentabiliser la culture que celui de contrer l'exploitation minière des sols cultivés. Ce volontarisme a cependant occulté le facteur défavorable que représente la dégradation du rapport des prix des intrants et du coton (*figure 3*).

Si l'on admet que l'objectif recherché par les paysans est davantage le gain de productivité du travail [5], l'amélioration de

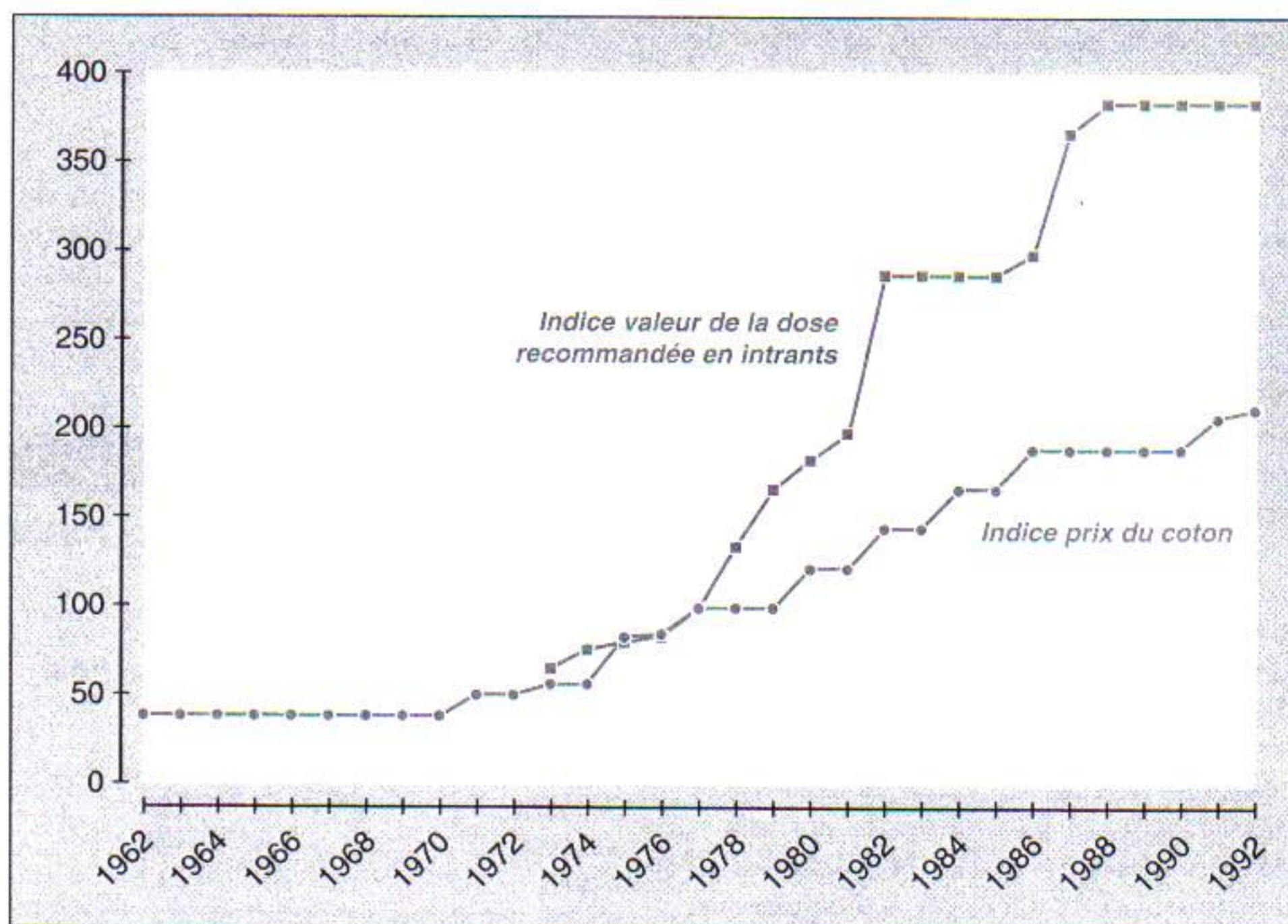


Figure 3. Évolution des indices des « inputs » et « outputs » de la culture cotonnière, base 100 en 1977 (d'après Fok [29]).

Figure 3. Patterns of cotton-cropping input and output indexes cropping (base 100 in 1977).

la productivité de la terre ne constitue qu'un moyen, que l'on peut délaissier s'il paraît trop coûteux. Une réduction de la subvention des intrants correspond à un renchérissement du prix relatif de ces derniers, car le facteur terre a un coût quasi nul dans la gestion foncière actuelle et le facteur travail en agriculture familiale est rémunéré *ex post* (après vente du produit) à la discrétion de l'utilisateur [30]. L'exacerbation de l'extension en surface et/ou de l'extensification, accompagnée d'un surcroît de travail demandé à la main-d'œuvre familiale [31, 32], est donc rationnelle.

Or, le principe de réduction, voire de suppression, de la subvention des intrants est avancé par les décideurs. L'adaptation des paysans à cette situation conduit à accentuer l'exploitation minière des sols que les mêmes décideurs se disent préoccupés de combattre. Il y a manifestement contradiction entre les objectifs proclamés et les signaux économiques émis, faisant peu de cas de la rationalité économique des paysans producteurs.

### L'antagonisme entre les préoccupations du court et du long terme

Cet antagonisme se manifeste à travers la mise en œuvre des actions destinées à préserver la durabilité des systèmes de production.

On ne lésine pas sur les moyens en faveur d'une telle durabilité. Au mois d'avril 1993, plus de trois ans après le lancement de la troisième phase du projet Mali Sud confié à la CMDT, un montant de 5,2 milliards de F CFA (17 millions de \$US de l'époque) fut réuni, dont 4,5 milliards de F CFA pris en charge par des financements extérieurs. À l'opposé, le crédit agricole, qui avait besoin de 900 millions de F CFA, n'en a reçu que 180 millions provenant de l'aide extérieure, la différence restant à trouver.

Quatre bailleurs de fonds sont intervenus pour financer séparément des actions assez semblables dans leurs approches et contenus. Il s'agit d'établir le bilan de la dégradation, de sensibiliser les paysans et de les assister dans la réalisation d'actions, soit collectives à l'échelle du bassin versant, soit individuelles à l'échelle de la parcelle cultivée. D'une part, l'essoufflement des actions collectives, du fait de leur effet différé, des dif-

ficultés d'organisation [33] et des conflits d'intérêts [34] et, d'autre part, le repli sur les actions individuelles dénotent d'une insuffisance de partage des objectifs entre les différents acteurs, ce qui hypothèque les chances de les atteindre [12]. Le gaspillage des investissements est à craindre si l'objectif visé par les décideurs ne correspond pas à la perception qu'en ont les paysans du fait de leurs moyens [13, 14].

Fondamentalement, la compréhension de la tactique des paysans face au problème de la durabilité fait défaut.

La survie dans le court terme constitue la meilleure garantie de durabilité à plus longue échéance, comme l'énonce admirablement Ndione [35] : « *De fait, la vie est comme un immense pâturage où l'on va cueillir tout ce qui peut se laisser cueillir, c'est-à-dire chercher tout ce qui peut permettre la vie pour l'immédiat, ou la constitution d'une réserve "fourragère" pour plus tard.* »

Il semble dès lors qu'il faille chercher à rendre compatibles les actions de préservation de la durabilité avec le souci de « la vie pour l'immédiat ».

Dévier le travail au profit d'actions collectives à effet différé sur le revenu (comme certaines techniques de lutte anti-érosive par exemple), ou la difficulté de mettre à l'abri la « réserve fourragère » constituée contre la prédation (comme c'est le cas pour la partie forestière des terroirs villageois) n'assurent pas forcément cette compatibilité, lorsqu'il n'y a pas de compensation par ailleurs.

La mise en place des moyens, propres à rendre accessible l'objectif de gestion de terroir aux yeux des acteurs impliqués, est l'un des défis majeurs lancés à l'invention collective au sein du système coton.

### Passivité devant la recomposition des exploitations rurales

Le phénomène d'éclatement des exploitations familiales n'est pas vraiment récent, mais semble s'accroître au regard des études récentes (tableau 1). Nous pensons que ce processus est à mettre en rapport avec une contradiction au sein des exploitations paysannes qui laisse cependant indifférents les décideurs.

Le renforcement du recours au travail familial, sans qu'il y ait en retour une rémunération pouvant être jugée équitable par les « actifs », peut nourrir chez ces derniers le sentiment d'être exploités, alimenter les dissensions au sein des unités de production et être à l'origine de l'éclatement [31].

Il ne s'agit pas de porter de jugement normatif sur ce phénomène, par lequel sont passées d'autres agricultures sous d'autres cieux, mais de cerner ses conséquences sur l'efficacité d'ensemble de la filière coton en l'absence de mesures d'accompagnement.

L'éclatement d'une exploitation se traduit le plus souvent par un partage inégal des facteurs de production entre l'exploitation mère et l'exploitation fille (ou les exploitations filles). La première se trouve le plus souvent manquer de bras pour valoriser tout l'équipement qu'elle accapare lors de la scission, alors que la seconde manque d'équipement pour valoriser le savoir acquis dans la culture correcte du coton [31]. La dégradation des prix « inputs/outputs » nuit au processus d'accumulation [5] de sorte que la demande en équipement des nouvelles exploitations devient plus difficile

**Tableau 1**  
**Création d'exploitations nouvelles dans la zone de la CMDT (d'après CMDT [31])**

Régions	Nombre total	Exploitations nouvelles	
		Par éclatement (%)	Par migration (%)
Fana	943	51	49
Bougouni	586	75	25
Sikasso	1 204	61	39
Koutiala	488	75	25
San	711	90	10
<b>Total CMDT</b>	<b>3 932</b>	<b>69</b>	<b>31</b>

**New production units created in the CMDT zone**

à satisfaire. Par ailleurs, le transfert de l'approvisionnement en équipement de culture attelée de la CMDT à l'Association de forgerons, sans possibilités de subvention croisée comme c'était le cas avant le transfert, rend cette situation encore plus difficile. L'ignorance de cette contradiction comporte le risque d'un gaspillage en capital humain, représenté par les jeunes ayant défié leurs aînés. Cela n'est pas sans conséquence sur la productivité, et donc la compétitivité, de l'ensemble de la filière, que l'on veut promouvoir par ailleurs pour faire face aux fluctuations des cours du marché international.

## Conclusion

La grille de lecture de l'évolution du système coton que nous avons proposée relève d'approche systémique centrée sur l'analyse des relations entre les acteurs perçus.

La confrontation de cette grille aux faits historiques indique que le système coton a évolué au gré d'une succession de contradictions et de leurs résolutions.

Cette succession n'est ni déterminée ni fatale, tout dépendant de la manière dont les solutions sont mises en œuvre. Lorsque le contexte se prêtait à l'apprentissage collectif, la résolution de contradictions a donné lieu à des solutions qui furent à l'origine d'acquis indéniables dans le domaine de la professionnalisation du monde rural et de l'organisation des villages, confirmant ainsi une grande capacité endogène d'invention pour l'adaptation à un environnement changeant.

La mise en œuvre de ces solutions a fait évoluer le système coton et a généré des contradictions nouvelles qu'il convient de résoudre, ce qui nous ramène à la politique agricole. Notre hypothèse sur l'évolution du système coton indique l'importance de l'identification de ces contradictions pour proposer des solutions à de vrais problèmes et illustre l'impact de l'approche systémique en formulation de politique.

Nous avons intégré dans le système coton les acteurs institutionnels, tels que les décideurs politiques et les bailleurs de fonds. Le positionnement de ces derniers vis-à-vis des contradictions actuelles, soit par conviction idéologique, soit par opportunisme, pèse lourd dans le choix des solutions à retenir, qui se traduisent

dans la réalité par le renforcement ou le renversement des alliances avec les autres acteurs du système. Ce positionnement va marquer la configuration du système coton dans un futur proche, mais, n'étant pas immuable, il ne prédéterminera pas pour autant celle d'un futur plus lointain. D'ici à cette échéance, les femmes, acteurs non encore perçus et qui ont assumé une grosse part du surcroît de travail découlant de la culture du coton, voudront faire valoir leurs intérêts et en trouveront les moyens ■

## Références

1. Braud M. *La filière coton en Afrique de l'Ouest et du Centre : un îlot de progrès dans un océan de morosité*. Montpellier : Cirad, 1989 ; 16 p.
2. Giri J. Une brève histoire des politiques du développement agricole dans le Sahel. In : *Séminaire international sur l'agriculture des pays du Sahel, 12-14 septembre 1990*. Montpellier : Cirad, 1990 ; 18 p.
3. Amselle JL, Benhamou J. *Réactualisation de la filière coton au Mali, 1984/85. Rapport de mission d'évaluation*. Paris : CCCE, 1985 ; 147 p.
4. Banque mondiale. *Le secteur du coton au Mali : sa viabilité économique et financière, un calendrier de réformes*. Washington : IDA, 1988 ; 32 p.
5. Campagne P, Raymond G. Une modernisation réussie : le coton en Afrique de l'Ouest. In : *Conditions internationales des Politiques Agricoles*. Clermont-Ferrand : Séminaire Cerdi/Cirad, 1992 ; 36 p.
6. Sy O. *Évolution du système agraire sénoufo et politique agricole dans la zone Mali Sud*. Mémoire de 3<sup>e</sup> cycle de l'IEDEX. Paris : Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1981 ; 257 p.
7. Freud C. *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*. Paris : Karthala, 1988 ; 270 p.
8. Kleene P, Sanogo B, Vierstra G. *À partir de Fongobougou*. Tome 1 : *Système de production au Mali*. Mali : IER Bamako, Pays-Bas : Institut Royal des Tropiques, 1989 ; 149 p.
9. Pol (Van der) F. Soil mining as a source of farmers' income in southern Mali. In : *Rencontres internationales « Savanes d'Afrique, terres fertiles ? »* Montpellier : Cirad, 1990 : 403-18.
10. Le Roy E, Moineau J, Rocaboy JC. *La CMDT et les institutions rurales dans le cadre de Mali Sud III*. Paris : APREFA-LAJP, 1991 ; 95 p.
11. Campagne P. État et paysans : la contradiction entre deux systèmes de reproduction. *Écon Rur* 1982 ; 147-148 : 37-44.
12. Crozier M, Friedberg E. *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*. Paris : Le Seuil, Coll. Points, 1981 ; 478 p.
13. Simon HA. *Administration et processus de décision*. Paris : Economica, 1983 ; 322 p.
14. Simon HA. *La science des systèmes : science de l'artificiel*. Paris : EPI, 1974 ; 159 p.
15. Vuillet J. *Culture sèche du cotonnier en Afrique occidentale française*. Document ronéotypé, 1925 ; 96 p.
16. Poulain H. *Production du coton dans nos colonies*. Paris : Challamel-Ainé, 1863 ; 85 p.
17. De la Baumelle F. La Compagnie cotonnière, une histoire séculaire. *Coton et Développement* 1992 ; 2 : 12-3.
18. Esnault-Pelterie. Allocution prononcée à l'ouverture des travaux. In : *Compte rendu du Congrès colonial de Marseille, Tome IV*. Paris : Augustin Challamel, 1908 ; 565 p.
19. Schreyger E. *L'Office du Niger au Mali, 1932 à 1982*. Genève : Steiner, 1984 ; 387 p.
20. Mademba A. *Au Sénégal et au Soudan français*. Paris : Librairie Larose, 1931 ; 116 p.
21. Henry Y. La culture du cotonnier en Afrique occidentale. In : *Travaux et Notices de l'Académie d'Agriculture de France*. Tome II, 1925 ; 31 p.
22. Bélime E. La situation et l'avenir de la culture cotonnière en Afrique occidentale française. In : *Congrès des produits coloniaux, textiles végétaux, exposition coloniale internationale*. Abbeville : Institut national d'agronomie coloniale, ministère des Colonies, 1931 ; 108-40.
23. République Française, Présidence du Conseil. Rapport du Groupe de travail pour le coton. Groupe d'Étude des Fibres Textiles. Paris : Commissariat Général au plan, 1954 ; 29 p. + ann.
24. CFDT. *Note sur l'action entreprise par la CFDT en vue du développement de la production du coton en culture sèche en AOF*. Conférence cotonnière de Dakar, juin 1952. Document ronéotypé ; 18 p.
25. CMDT. *Projet Mali Sud III*. 1989 ; 13 vol.
26. CMDT. *Adaptation du dispositif d'encadrement de la CMDT. Résultats du Séminaire de Ségou*, 1993 ; 37 p.
27. Imrad. *Étude de l'évolution des organisations villageoises dans le cadre de Mali Sud III : expression et opinions des différents groupes sur le fonctionnement des organisations paysannes. Leurs activités-relations avec les groupes et les partenaires extérieurs*. Bamako : Imrad, 1991 ; 122 p.
28. Benhamou J, Macrae J, Raymond G. *Évaluation macro-économique de la filière coton et des effets du Contrat Plan sur la période 1989/90-1993/94 État-CMDT*. Rapport de synthèse de mission. Paris, 1992 ; 59 p.
29. Fok M. *Approche historique du développement du coton au Mali par analyse des contradictions : les acteurs et les crises de 1895 à 1993*. Mémoire DEA, Université de Montpellier I et Ensam, 1993 ; 210 p.
30. Servolin Cl. *L'agriculture moderne*. Paris : Le Seuil, 1989 ; 318 p.
31. CMDT. *Étude des nouvelles exploitations selon leur origine : éclatement et migration*. Bamako : CMDT, 1991 ; 7 p.
32. Berckmoes WM, Jaeger EJ, Koné Y. *L'intensification agricole au Mali Sud, souhait ou réalité ?* Amsterdam : Royal Tropical Institute, 1990 ; 40 p.
33. CMDT. *De la lutte anti-érosive vers l'aménagement de terroir. Réflexion sur le développement des action de conservation des sols dans*

la zone CMDT. In : *Document du projet Lutte anti-érosive*. Bamako : CMDT, 1988 ; 15 p.

34. De Leener P, Sokona K, Tangara S. Écart de perception et reboisement. In : *Avenir des terroirs : la ressource humaine*. Dakar : Enda Éditions, Coll. Recherches populaires, 1992 ; 301 p.

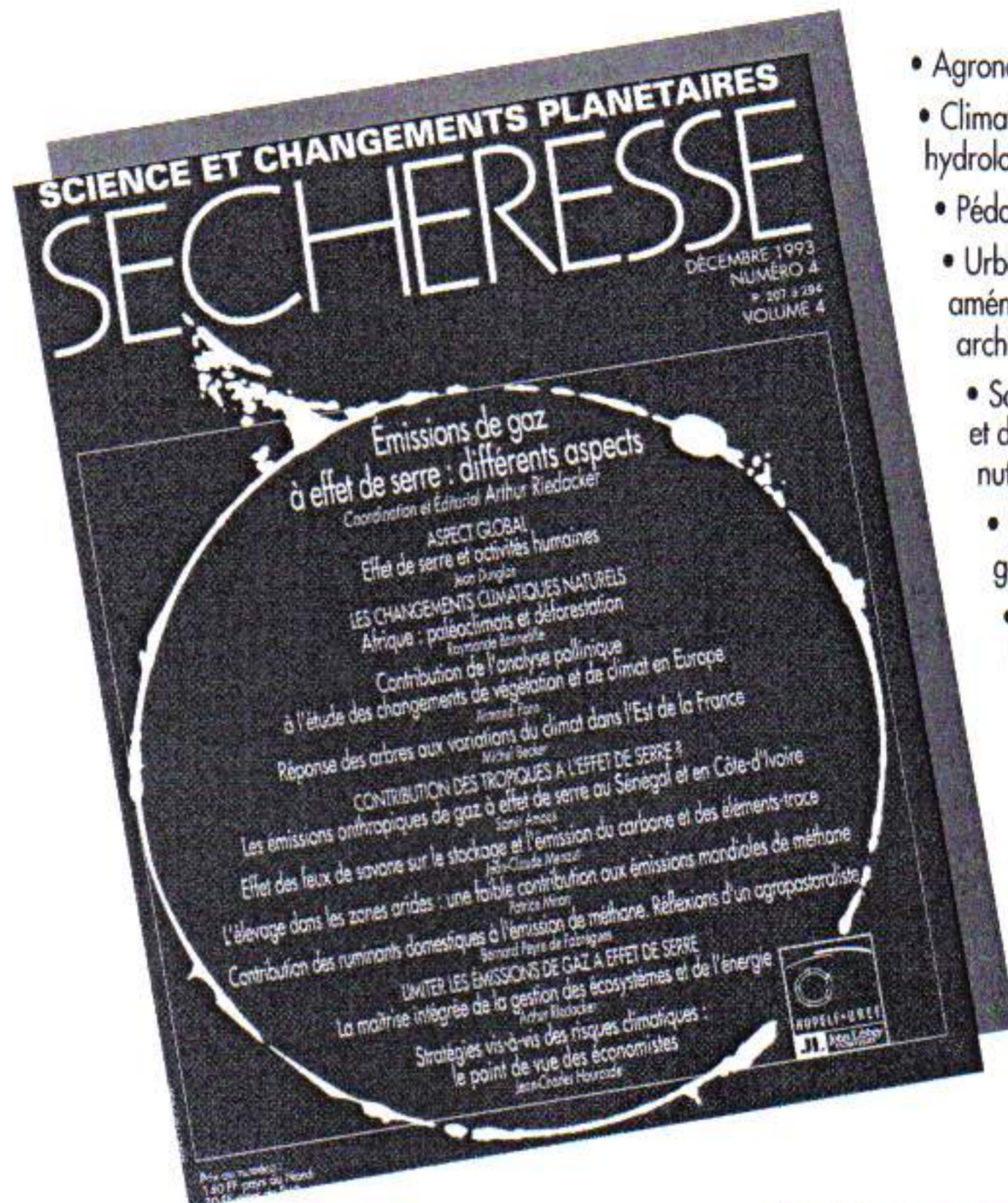
35. Ndione ES. *Le don et le recours, ressorts de l'économie urbaine*. Dakar : Enda Éditions, Coll. Recherches populaires, 1992 ; 210 p.

## Résumé

La dynamique du système coton au Mali, défini comme l'ensemble de tous les acteurs impliqués de manière opérationnelle ou institutionnelle dans la production et la transformation du coton, résulte de la succession de contradictions et de résolutions de ces dernières. L'évolution du système n'est ni déterminée ni fatale car, face à un antagonisme d'intérêts à un moment donné, c'est fondamentalement la liberté de manœuvre des acteurs qui peut les amener à s'opposer aux solutions décrétées ou, au contraire, à adhérer aux solutions qui leur paraissent acceptables. Le mécanisme proposé contient son propre influx, en particulier du fait de la possibilité des acteurs non perçus à un moment donné de revendiquer à être vus, afin que leurs propres intérêts soient pris en compte, lorsque des changements de contexte leur en laissent la possibilité. Nous avons procédé à la validation de notre hypothèse en nous référant à près d'un siècle d'histoire du développement de la culture du coton au Mali. Nous avons situé l'origine de plusieurs phénomènes qui marquent le système coton actuel, essentiellement résultats d'apprentissage collectif et signes de véritables capacités endogènes d'adaptation. Notre proposition nous conduit à insister sur l'importance majeure d'un élément du processus de formulation de politique agricole, dont le préalable nous semble être l'identification des contradictions qui couvent à un moment donné.

# GL BALEMENT

TOUTES LES SCIENCES



- Agronomie, élevage, écologie
  - Climatologie, météorologie, hydrologie, géographie
  - Pédologie, géologie
  - Urbanisme, aménagement du territoire, architecture rurale
  - Santé de l'homme et de l'animal, nutrition
  - Biologie, génie génétique
  - Sciences de l'ingénieur
  - Education, communication
  - Droit international
- (4 numéros/an)

JOHN LIBBEY EUROTTEXT

### SÉCHERESSE TARIFS D'ABONNEMENT 1994 (1 an - 4 numéros)

	Particuliers	Institutions	Étudiants (1)
France et CEE	300 FF	510 FF	220 FF
Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est, Liban, Europe orientale	150 FF	255 FF	110 FF
Canada, États-Unis	77 \$C	124 \$C	61 \$C
Autres pays	350 FF	560 FF	275 FF

Les frais de port sont inclus dans ces tarifs.  
(1) Tarifs étudiants consentis sur présentation de la photocopie R<sup>o</sup> / V<sup>o</sup> de la carte d'étudiant en cours de validité.

Veuillez m'abonner au tarif : \_\_\_\_\_ FF

Je joins à l'ordre de Sécheresse

un chèque bancaire  un chèque postal

Nom de l'abonné \_\_\_\_\_

Spécialité \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Adresser ce bulletin à :  
John Libbey Eurotext, 127 avenue de la République - 92120 Montrouge- France